

pour la ville éternelle que tout bon Romain porte dans son cœur. Le pape se montra inexorable et le cardinal Serafino Vannutelli fut nommé archevêque de Bologne (16 janvier 1893). Quand on sait le droit canonique, le premier avantage que l'on peut tirer de cette science est de savoir s'en servir dans les diverses circonstances de la vie. C'est ce que fit le cardinal pour éviter le fardeau que la sollicitude pontificale voulait mettre sur ses épaules. D'après les règles propres aux cardinaux, pour qu'un cardinal puisse opter pour un siège suburbicaire, ou même pour un autre titre, il doit être présent à Rome au moment où meurt le cardinal dont le poste devient vacant. Cette règle a été établie pour retenir dans leur résidence de Rome les cardinaux qui auraient une tendance à prendre des vacances trop prolongées. Or, à cette époque, le cardinal Zigliara, dominicain et évêque de Frascati, était gravement malade et sa maladie ne laissait pas d'espérer. Toutefois avant le cardinal Serafino le cardinal Ricci avait le droit *d'option*, et il était probable que le pape l'obligerait à accepter. Le cardinal Serafino, sachant que le cardinal Ricci ne désirait aucunement le poids de la charge épiscopale, lui représenta que s'il restait à Rome au moment de la mort du cardinal Zigliara, il serait contraint d'accepter. Le cardinal Ricci s'en alla alors aux eaux, et pendant qu'il s'y soignait le cardinal Zigliara mourut. Le cardinal Ricci ne pouvant, à cause de son absence, opter pour l'évêché de Frascati, l'option fut naturellement dévolue au cardinal le plus ancien. Et c'est ainsi qu'au consistoire du 12 juin 1893 le cardinal Serafino optait pour l'évêché suburbicaire de Frascati, et cela malgré le grand désir qu'avait Léon XIII de l'envoyer à Bologne. Léon XIII n'insista point. Il agréa le choix du cardinal et nomma à Bologne Mgr Svampa, évêque de Forli. C'est à Mgr Svampa que devait succéder plus tard Mgr della Chiesa, aujourd'hui Benoît XV.

35 ans — et fut
gué apostolique.
où il reste jus-
sien connu, ren-
on XIII ne tint
à bien d'autres
it pu conjurer.
passa sept ans.
avec une grande
grata auprès de
it.
dinal-prêtre du
x ans plus tard,
des-Eselavons.
Autriche et les
tretienir avec la
avait encore à
nement italien
soins de la voi-
e tout autre en
gouvernement
, renonça à ses
aire des Brefs,
ée jubilaire, de
oit dans les dé-
lélicate, mais le
ntéressés et du
stimer le cardi-
de Bologne, un
cardinal aurait
ement des liens
cette affection